

NOM DISPOSITIF	OBJECTIFS	TERRITOIRE ELIGIBLE	TYPE AMENAGEMENT ET MONTANT AIDES	PRINCIPES	TYPES D'AIDES Investissement
DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - DETR	Soutenir les projets d'investissement des collectivités dans un cadre défini par une commission d'élus.	Toutes les communes <2000 habitants - les communes entre 2001 et 20000 habitants dont le potentiel financier moyen par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes de métropole - EPCI < 75000 habitants.		Les demandes de subventions >100000€ seront soumis à la commission des élus pour avis consultatif.	
VOIRIE COMMUNALE ET AMENAGEMENT DE VILLAGES			Travaux de voirie communale - Mise en sécurité des piétons - Signalisation horizontale et verticale - Mode de déplacement doux - création de parkings - Réseaux eaux pluviales - bandes podotactiles.		30%
CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT PUBLIC			Restauration et revalorisation du patrimoine rural non protégé au titre MH - Travaux de rénovation des monuments aux morts - Construction et rénovation dans les bâtiments techniques communaux, publics, administratifs - Travaux d'accessibilité dans les mairies et bâtiments administratifs.		30%
AMENAGEMENT DE LOGEMENT COMMUNAUX			Rénovation - réhabilitation.		30%
CONSTRUCTION (PERI) SCOLAIRE			Construction, rénovation, réhabilitation, extension de bâtiment, cours.		30%
NUMERIQUE			Acquisition matériel informatique collectivités, écoles.		30%

PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ET MAINTIEN DES SERVICES			Projet de revitalisation de centres bourgs - Aide au maintien et au développement des services publics - Création de maisons France Service -Création ZAC et ZA - Création et rénovation de salles socio-culturelles - Projets de crèches et centre multi accueil - Installation de citerne souple pour la défense incendie - Aménagement d'espaces numériques.		
INFRASTRUCTURES SPORTIVES			Création ou rénovation de terrains de sport, vestiaires, gymnases, piscines, boulodromes couverts, aires de jeux.		30% - Plafond : 1M€
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)		Communes, EPCI, PETR	Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables - Mise aux normes et sécurisation des équipements publics - Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements - Développement du numérique - Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires - Réalisation d'hébergements et d'équipements publics.		30%